

Communiqué de presse du RITM 26/11/07

DSP : Le RITM demande le report du choix du délégataire et une véritable négociation

À propos de l'attribution de la DSP, le RITM avait demandé à Monsieur le Conseiller général, Maire de Palais ainsi qu'aux maires des trois autres communes et aux conseillers municipaux de prendre une position sur le cahier des charges établi pour la future DSP.

Seul M. Brien a répondu, précisant qu' *« en aucun cas il n'a participé à la rédaction du cahier des charges »*, que la *« dernière réunion »* à laquelle il a *« participé a eu lieu en juillet 2007 »* .*« Quatre rencontres entre le CG et les sociétés ont été prévues jusqu'à fin octobre »* mais *« il n'est pas prévu que je participe à de nouvelles réunions sur la DSP, le dossier étant éminemment politique »*.

La lettre de M. Brien, ne nous apporte malheureusement pas d'éclairage satisfaisant. Pas plus que ses déclarations récentes à la presse *« l'opérateur (Véolia) semble correct dans ses propositions »*, *« les insulaires ne sont pas perdants »* mais *« on ne sait pas ce que la SMN a proposé »*. Comment juger ainsi d'une offre sans connaître l'offre concurrente? Et porter ce jugement implique donc que le conseiller général connaît les propositions de Véolia, ce dont il n'a pas informé les insulaires...

Le RITM pense que le rôle du conseiller général local était de recueillir objectivement, exposer et défendre avec vigueur les intérêts des insulaires au cours de l'élaboration du cahier des charges de la DSP, d'exiger d'être informé des propositions des candidats, de leur évolution, et de répercuter toutes les informations aux insulaires. Cela aurait été, sinon plus efficace, du moins plus réconfortant pour la population que garder le silence puis déclarer - une fois que le président du Conseil général s'est prononcé - qu'il se *“réserve la liberté d'expression en fonction du choix qui sera fait et des propositions émises par la société choisie”*, ce qui revient à dire qu'il entend, dans une affaire vitale pour l'île, se limiter à un simple commentaire...

Il est à noter que des conseillers généraux, qui pourtant ne sont pas touchés directement, s'indignent (presse du 24/11) du manque de transparence des négociations : *« le conseil général nous a laissés à l'écart de ce dossier »*. *« Quand on est des élus, même d'opposition, l'on a le droit d'avoir toutes les infos »*. Norbert Métairie, du canton de Lorient-Centre, s'interroge pour sa part sur l'évolution de la politique tarifaire et sur les transports des marchandises : *«L'avenir des îles est lié à cet effort de solidarité en matière de politique tarifaire pour les îliens. Les îles ont dû mal à bâtir des programmes de logements sociaux, notamment à cause du surcoût des matériaux dû au coût du transport. Pourtant elles veulent maintenir une population active »*.

Le RITM ne peut donc que s'inquiéter de cette situation.

Pour qu' « ON » ne décide pas encore une fois pour les Bellillois sans leur demander leur avis, le RITM demande que le choix du délégataire soit reporté et qu'une véritable négociation entre le département, les intéressés - les insulaires et leurs représentants - et les entreprises candidates soit menée dans la transparence.